

24. A la porte de la ville(y compris 0,031
de perte)..... 2,308 1,623

Faisant en tout, de chez Charles Laurier à la ville
de Québec, les traverses exceptées, 54,487 ou 54 lieues
487 millièmes, sauf erreur de calcul.”

Pendant la session de 1823, M. Laurier demanda à
la législature de lui accorder le privilège exclusif de
fabriquer et vendre le *loch terrestre*.

La Chambre d'Assemblée, après avoir entendu MM.
E. D. Wells, horloger de Québec, et Joseph Bouchette,
arpenteur-général, sur les mérites du *loch terrestre*,
accorda à son inventeur le privilège de construire les
lochs terrestres, et d'en faire usage exclusivement à
tous autres.

L'invention de M. Laurier est la première de toutes
décrite dans les *Patents of Canada* publié à Toronto en
1860.

M. Laurier était le grand père de sir Wilfrid
Laurier.

L' "Armorial de France" de d'Hozier. (XI,
XII, 1110) — Pierre d'Hozier, sieur de la Garde, juge
d'armes de France, est le premier qui ait débrouillé
l'histoire généalogique et qui en ait fait une science.
Ses notes sur les principales familles de France for-
ment 150 cahiers in-folio et sont conservées à la Biblio-
thèque nationale de Paris. Il dressa à part et publia
la généalogie de plusieurs familles. Son fils, Charles-
René d'Hozier, qui lui succéda dans sa charge de juge
d'armes, l'aida beaucoup dans ses recherches. C'est le
neveu de ce dernier, Louis-Pierre d'Hozier, juge
d'armes lui aussi, qui publia l'*Armorial de France* en
dix volumes. Il fut aidé dans sa tâche par son fils,
Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny. Plusieurs biblio-
thèques canadiennes possèdent l'*Armorial de France*
de d'Hozier.